



Communiqué de presse

25 novembre 2024

2023 : le geste de tri des emballages légers progresse dans les Hauts de France

En 2023, les habitants de la région Hauts de France ont trié en moyenne **75,5 kg d'emballages ménagers et papiers chacun**. Une performance portée par la collecte en forte hausse des emballages en plastique et en carton. Ces résultats valident la stratégie de simplification du geste de tri et appellent l'activation de tous les autres leviers de performance pour accélérer vers le 100% solutions.

Le tri des emballages légers progresse sur l'ensemble des départements de la région Hauts de France

Les habitants des Hauts de France ont trié en moyenne 75,5 kg d'emballages ménagers et papiers par habitant en 2023 (-2,4% vs 2022). En détail, il s'agit de 59,5 kg d'emballages ménagers – emballages légers et verre – (idem vs 2022) et de 16 kg de papiers triés par habitant (-10,4% vs 2022).

Le tri des emballages légers (acier, aluminium, carton, plastique) a progressé dans les Hauts de France avec une augmentation de près de 5% comprenant notamment une hausse de 15 % du tri des emballages en plastique.

En parallèle, le volume d'emballages en verre triés a baissé dans les Hauts de France (-3 %), comme à l'échelle nationale. Cela s'explique notamment par une baisse de -2,5% du gisement mis en marché en 2023.

Concernant les papiers graphiques, la baisse de 10 % est à mettre en perspective avec la baisse structurelle des papiers mis en marché (-11%), sous l'effet notamment de la fin des prospectus publicitaires et du recul du marché de la presse papier.

A l'échelle de chaque département, la dynamique du tri des emballages ménagers dans la région Hauts de France est portée par le département de l'Aisne avec une hausse significative de ses performances :

Département	Emballages ménagers triés* par hab. / an	Evolution performances emballages 2023 vs 2022	Papiers triés par hab. / an	Evolution performances papiers 2023 vs 2022	Total emballages ménagers et papiers triés par hab. / an	Evolution performances emballages ménagers et papiers 2023 vs 2022
Aisne	67,9 kg	5,8 %	14,4 kg	0,04 %	82,3 kg	4,8 %
Somme	62,1 kg	-0,7 %	15,2 kg	-17,4 %	77,3 kg	-4,5 %
Oise	56,8 kg	0,8 %	14,1 kg	-21,2 %	70,9 kg	-4,5 %
Pas de Calais	66,3 kg	1,2 %	19,4 kg	-5 %	85,7 kg	-0,3 %
Nord	53 kg	-2,4 %	15,3 kg	-11 %	68,4 kg	-4,4 %

*emballages légers et verre

Le geste de tri simplifié explique la progression sur les emballages légers

Le déploiement de la simplification du geste de tri a été en grande partie finalisé en 2023, avec 15 millions de Français supplémentaires concernés par ce dispositif dont 2,3 millions dans la région Hauts de France. Sa mise en place progressive sur le territoire a notamment permis une montée en puissance du tri et du recyclage des emballages en plastique tout au long de l'année. Une nouvelle de bon augure alors qu'ont été inaugurés début 2024 les premiers centres de sur-tri, permettant de prendre en charge les nouveaux plastiques collectés dans le cadre de la simplification du tri – comme les pots de yaourt en polystyrène (PS) – et de les orienter vers [les filières de recyclage en boucle fermée qui seront opérationnelles dès 2025.](#)

Dans la région Hauts de France, deux usines de recyclage sont attendues en 2025 :

- Le groupement Nord Pal Plast (Groupe Dentis) avec Valorplast : recyclage mécanique à Lesquin (Nord) prendra en charge 30% du volume du contrat Citeo de PET OPAQUE BLANC (bouteilles de lait) et 20 % du volume du contrat Citeo de PET COLORE (bouteilles d'eau).
- Le groupement Paprec / Total Energies prendra en charge 30 % du volume des FILMS EN PE ET PP (par exemple sachet de biscuits ou de pâtes), dans leurs usines respectives de Pont-Sainte-Maxence (Oise) ou Amiens (Somme) pour la préparation du flux et de Grandpuits (Seine et Marne) pour le recyclage chimique.

Le tri et la collecte hors foyer se développe dans les Hauts de France

A l'occasion des derniers grands événements sportifs - la coupe du monde de rugby en 2023 et les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 - Citeo a travaillé avec la Métropole Européenne de Lille, ainsi que les Villes de Villeneuve d'Ascq et Lezennes, pour rendre le tri accessible partout et tout le temps. Des dispositifs de tri ont été installés autour et à l'intérieur du Stade Pierre Mauroy, ainsi que sur le parcours spectateur reliant les principales stations de métro pour faciliter le geste de tri. Pensés pour s'inscrire dans la durée, ils seront conservés lors des prochains événements.

Lutte contre les déchets abandonnés : Citeo se mobilise dans les Hauts de France

Dans le cadre de son Plan de Lutte Contre les Déchets Abandonnés, Citeo a signé 12 conventions avec des collectivités de la région Hauts de France, comme les villes d'Arras ou de Tourcoing dès 2023, visant à mettre en place des initiatives concrètes pour prévenir les déchets d'emballages abandonnés sur le territoire et améliorer leur nettoiement.

Le réemploi des emballages, levier essentiel pour réduire leur impact environnemental, se déploie dans les Hauts de France

Dans les Hauts de France, 15 projets ont bénéficié de l'accompagnement de Citeo, dans le cadre de l'appel à projet [EnCoRe Plus de réemploi](#). A l'image de la Communauté Urbaine de Dunkerque, qui a déployé l'utilisation de gobelets réutilisables consignés, lors de la plupart de ses événements locaux, fort du succès de l'expérimentation au Carnaval de Dunkerque en 2023.

La région fait également partie des 4 régions pionnières de la démarche [ReUse](#), impulsée par Citeo, une première étape vers la généralisation du réemploi à l'échelle nationale. Dès mai 2025, les habitants des Hauts de France, pourront acheter des produits de grande consommation dans des emballages réemployables, dans les grandes surfaces alimentaires.

Des leviers complémentaires à activer pour agir plus vite et plus fort

Si la collecte sélective de tous les emballages plastiques et le développement de nouvelles filières démontrent leur effet positif sur les performances de tri et de recyclage des emballages ménagers, il reste plusieurs leviers de performance à activer pour atteindre les objectifs nationaux et européens en la matière : accélérer le déploiement de la tarification incitative ; passer le réemploi à l'échelle ; lancer le développement de la collecte séparée des cartons en apport volontaire ; développer le tri et la collecte hors-foyer... Citeo appelle une nouvelle fois l'ensemble des parties prenantes à l'échelle nationale et territoriale à se mobiliser, se concerter et se saisir de ces solutions pour réduire plus vite et plus fort l'impact environnemental des emballages ménagers et papiers.

A l'échelle nationale : progression du tri des emballages et de leur taux de recyclage !

Les Français ont trié l'an dernier en moyenne 58 kg d'emballages ménagers par habitant, soit 1 kg de plus qu'en 2022. En détail, il s'agit de 25 kg d'emballages légers (+12% vs 2022) et de 33 kg d'emballages en verre.

Cette progression du tri des Français a notamment permis la progression **du taux de recyclage des emballages ménagers en 2023, pour atteindre un nouveau palier : 67%**. Outre la préservation des ressources naturelles, ce sont ainsi 2,3 millions de tonnes de CO2 qui ont été évitées dans l'atmosphère, l'équivalent de 8400 allers/retours Paris-New-York.

Le tri des papiers graphiques s'élève quant à lui à 14 kg par habitant, avec un taux de recyclage de 63%.

Contacts presse

Agence L&A - citeo.regions@lamerie-rp.fr

Marie Deniau - 06 37 98 96 58 | Manon Gillet - 07 57 76 71 98

A propos de Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 13 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 67 % des emballages ménagers et 63 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.